

Filière Enseignement Secondaire II
Suivi et certification des stages
Semestre 2

Haute école pédagogique du canton de Vaud

Document à n'utiliser que dans les situations où la saisie en ligne n'est pas possible.

Ce document contient:

Bilan intermédiaire du stage du semestre 2	<u>page 1</u>
Echelles du semestre 2	<u>page 3</u>
Bilan certificatif du semestre 2	<u>page 13</u>
Echelles du semestre 2	<u>page 14</u>

Informations générales

Toutes les informations concernant l'agenda, le cadre et le déroulement des stages sont regroupées dans le document *Filière Enseignement secondaire II - Stages - Informations générales*.

Bilan intermédiaire du stage du semestre 2

Étudiant·e

Mme _____ M. _____

Prénom: _____

Nom: _____

N° HEP: _____

PraFo du semestre 2

Mme _____ M. _____

Prénom: _____

Nom: _____

Courriel: _____

Type de stage Stage

Stage en emploi

Établissement

Classe-s concernée-s	Discipline-s prise-s en charge

Présence de l'étudiant·e en stage

Si, lors de l'établissement du contrat de formation pratique, il s'avère impossible de satisfaire aux conditions de présence (voir le document *Stages - Informations générales*), le/la PraFo en informe immédiatement le CefopÉ.

Commentaire éventuel du/de la PraFo sur la présence ou l'organisation générale du stage:

Commentaire sur le travail effectué en stage:

Commentaire de l'étudiant-e

Signature de l'étudiant-e

Signature du/de la PraFo du semestre 2

Par sa signature, l'étudiant-e atteste avoir pris connaissance du présent bilan. Il lui est possible d'ajouter un commentaire dans l'espace ci-dessus.

Par sa signature, le/la PraFo atteste de la présence de l'étudiant-e en stage et de la qualité de ses prestations.

Si la note F est attribuée à une ou plusieurs échelles descriptives ou si la présence de l'étudiant-e en stage ne satisfait pas au nombre de périodes attendues une conférence intermédiaire doit être demandée. Dans ce cas, une copie du présent bilan intermédiaire est remise à la HEP (stages@hepl.ch) à l'intention du CefopÉ.

Échelle 1		L'étudiant·e maîtrise les contenus enseignés.			
<i>Compétence 1 : agir en tant que professionnel critique et porteur de connaissances et de culture.</i>					
F	E		C		A
		D		B	
	L'étudiant·e maîtrise les connaissances enseignées qui sont en lien avec le plan d'études. ET La maîtrise des connaissances rend possibles l'analyse et l'anticipation des difficultés liées aux contenus enseignés.		La maîtrise des connaissances rend possible la mise en œuvre une progression des apprentissages des élèves pertinente.		La maîtrise des connaissances permet à l'étudiant de susciter chez les élèves des liens significatifs entre les divers contenus.

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

Échelle 2		L'étudiant·e planifie son enseignement de manière structurée.			
<p><i>Compétence 4 : concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études.</i></p> <p><i>Compétence 7 : adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.</i></p>					
F	E		C		A
		D		B	
	<p>La planification de la leçon ou de la séquence respecte la cohérence de l'alignement curriculaire, ainsi que les capacités des élèves.</p> <p>ET</p> <p>L'étudiant·e prend en compte la diversité de la classe et les besoins particuliers des élèves.</p>		<p>La planification met en évidence une progression des apprentissages dans la leçon et au sein de la séquence et s'intègre de manière cohérente dans la planification annuelle.</p>		<p>L'étudiant·e fait preuve d'une réflexion didactique et pédagogique approfondie dans le choix du scénario pédagogique.</p> <p>ET</p> <p>L'étudiant·e fait preuve d'aisance et de créativité dans ses choix pédagogiques.</p>

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

Échelle 3		L'étudiant·e conduit son enseignement en guidant les élèves vers des apprentissages significatifs.			
<i>Compétence 4 : concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études.</i> <i>Compétence 7 : adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.</i>					
F	E		C		A
		D		B	
	L'étudiant·e conduit la leçon de manière à favoriser l'enrôlement des élèves et la structuration des apprentissages. ET L'étudiant·e régule son enseignement en fonction des informations prises concernant les apprentissages (processus et résultats) des élèves.		L'étudiant·e régule son enseignement en soutenant l'apprentissage de tous les élèves par ses interventions différenciées.		L'étudiant·e rend compte des régulations opérées, et les justifie didactiquement et pédagogiquement, notamment en référence au plan d'études et aux effets de ses interventions sur les apprentissages des élèves.

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

Échelle 4		L'étudiant·e fournit aux élèves des rétroactions pertinentes.			
<i>Compétence 5 : évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves.</i>					
F	E		C		A
		D		B	
	Les rétroactions de l'étudiant·e permettent à chaque élève de se situer dans sa progression.		Les rétroactions de l'étudiant·e visent une prise de conscience par les élèves de leurs forces et de leurs faiblesses pour soutenir leur progression.		Les rétroactions de l'étudiant·e permettent à l'élève d'analyser sa performance et réguler ses apprentissages dans une visée d'autonomie.

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

Échelle 5		Les évaluations sommatives des apprentissages des élèves sont pertinentes et cohérentes en regard des éléments prescrits et de l'enseignement.			
<i>Compétence 5 : évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves.</i>					
F	E		C		A
		D		B	
	L'étudiant-e élabore ses évaluations sommatives en respectant l'alignement curriculaire jusqu'à la notation. ET Pour chaque évaluation sommative, il·elle en communique les critères, s'assure de leur compréhension et procède à une évaluation rigoureuse.		L'étudiant-e varie les formes d'évaluation des apprentissages des élèves. ET L'étudiant-e utilise l'évaluation sommative pour réguler son enseignement et les apprentissages des élèves.		L'étudiant-e analyse sa démarche d'évaluation sommative notamment en regard des contraintes contextuelles et rend compte des choix opérés.

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

Échelle 6		L'étudiant·e crée des conditions de travail favorables aux apprentissages et à la socialisation de tous les élèves.			
<i>Compétence 6 : planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.</i> <i>Compétence 7 : adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.</i>					
F	E	D	C	B	A
	L'étudiant·e contribue activement à maintenir un cadre favorable aux apprentissages. ET Il·elle s'affirme avec bienveillance et respect.		L'étudiant·e choisit et varie les modalités de travail qui permettent à tous les élèves de s'impliquer en fonction des contenus et des objectifs poursuivis (dont notamment la coopération). ET Il·elle repère et analyse des obstacles qui nuisent à la socialisation ou aux apprentissages des élèves.		L'étudiant·e anticipe des obstacles potentiels à des conditions de travail favorables, et agit en conséquence.

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

Échelle 7		Les outils pour l'enseignement (tableaux, TICE, moyens d'enseignement, fiches...) sont utilisés à bon escient relativement aux apprentissages visés.			
<i>Compétence 8 : intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement et d'apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.</i>					
F	E		C		A
		D		B	
	<p>Les informations présentées sont clairement lisibles, visibles ou audibles pour tous les élèves.</p> <p>ET</p> <p>L'étudiant-e utilise de manière pertinente les différents outils à disposition en fonction des objectifs et des phases d'enseignement.</p>		<p>Son aisance dans la maîtrise pédagogique et technique des outils à disposition permet à l'étudiant-e d'utiliser les plus adaptés aux situations d'apprentissage.</p>		<p>L'étudiant-e est attentif-ve à l'usage et à l'appropriation des outils et des démarches par les élèves pour progresser.</p>

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

Échelle 8		L'étudiant·e développe la dimension collaborative de son travail avec les partenaires internes et externes à l'école.			
<i>Compétence 9 : travailler à la réalisation des objectifs éducatifs de l'école avec tous les partenaires concernés. Compétence 10 : coopérer avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation de tâches favorisant le développement et l'évaluation des compétences visées.</i>					
F	E		C		A
		D		B	
	L'étudiant·e distingue les différents partenaires de l'école, leurs ressources et leur fonction respective. ET Il·elle identifie les collaborations souhaitables pour son enseignement.		Lorsque des occasions de collaborer se présentent, l'étudiant·e les saisit pour renforcer la coopération avec les partenaires concernés.		L'étudiant·e initie et établit des collaborations avec les partenaires concernés en fonction des besoins identifiés.

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

Échelle 9		Les interventions orales de l'étudiant·e et ses messages écrits sont pertinents pour son enseignement et pour la communication avec ses divers partenaires scolaires.			
<i>Compétence 11 : communiquer de manière claire et appropriée dans les divers contextes liés à la profession enseignante.</i>					
F	E		C		A
		D		B	
	<p>Les communications orales et écrites de l'étudiant·e respectent un registre de langue adapté à la situation, ainsi que les règles et usages de la langue d'enseignement.</p> <p>ET</p> <p>Lorsqu'il s'agit d'une communication adressée aux élèves, l'étudiant·e l'adapte à leurs capacités.</p>		L'étudiant·e utilise un vocabulaire riche et précis, et définit les mots potentiellement nouveaux.		L'étudiant·e s'exprime avec clarté et aisance dans tous les contextes observés liés à la profession enseignante.

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

Échelle 10	L'étudiant·e s'engage dans la profession et dans les relations avec autrui en accord avec les cadres réglementaires, déontologiques et éthiques.	
	<i>Compétence 3 : agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.</i>	
	Échoué	Réussi
	<p>Sont entre autres considérés comme incompatibles avec le respect des cadres réglementaires, déontologiques et éthiques de la profession :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des manquements au devoir de surveillance ; - des manquements à la sécurité physique et affective (dévalorisation, discrimination...) des élèves ; - des absences injustifiées ; - le non-respect du cadre réglementaire ; - le non-respect des lois sur la protection de la personnalité, du droit d'auteur, du droit à l'image... ; - des propos inappropriés ; - ... 	<p>Sont entre autres attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un comportement responsable auprès des élèves ; - une prise en compte respectueuse et bienveillante des élèves, de leurs familles et des partenaires de l'école ; - le respect des cadres réglementaires et déontologiques de la profession ; - une implication critique et constructive dans les réalisations de la classe et de l'école ; - des interventions visant à renforcer des valeurs comme la justice, le respect, l'estime de soi, ainsi que le sentiment de compétence ; - ...

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

Bilan certificatif du stage de semestre 2

Étudiant·e

Mme _____ M.

Prénom: _____

Nom: _____

N° HEP: _____

PraFo du semestre 2

Mme _____ M.

Prénom: _____

Nom: _____

Courriel: _____

Évaluation certificative du 2^{ème} semestre:

A (=6)

B (=5.5)

C (=5)

D (=4.5)

E (=4)

F (≤3.5)

Commentaire sur le travail effectué en stage:

Signature de l'étudiant·e

Par sa signature, l'étudiant·e atteste avoir pris connaissance du présent bilan.

Signature du/de la PraFo du semestre 2

Par sa signature, le/la PraFo atteste être globalement en accord avec la certification annuelle.

Si, au cours de l'année de stage, un bilan intermédiaire a mis en évidence des insuffisances, il y a obligatoirement une conférence certificative. Sans indiquer la note finale, le/la PraFo établit le bilan certificatif. Le CefopÉ met en place une conférence certificative. Le bilan certificatif est établi par un jury composé des PraFos et de membres du corps enseignant de la HEP.

Échelle 1		L'étudiant·e maîtrise les contenus enseignés.			
<i>Compétence 1 : agir en tant que professionnel critique et porteur de connaissances et de culture.</i>					
F	E		C		A
		D		B	
	<p>L'étudiant·e maîtrise les connaissances enseignées qui sont en lien avec le plan d'études.</p> <p>ET</p> <p>La maîtrise des connaissances rend possibles l'analyse et l'anticipation des difficultés liées aux contenus enseignés.</p>		<p>La maîtrise des connaissances rend possible la mise en œuvre une progression des apprentissages des élèves pertinente.</p>		<p>La maîtrise des connaissances permet à l'étudiant·e de susciter chez les élèves des liens significatifs entre les divers contenus.</p>

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

Échelle 2		L'étudiant·e planifie son enseignement de manière structurée.			
<i>Compétence 4 : concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études.</i> <i>Compétence 7 : adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.</i>					
F	E		C		A
		D		B	
	La planification de la leçon ou de la séquence respecte la cohérence de l'alignement curriculaire, ainsi que les capacités des élèves. ET L'étudiant·e prend en compte la diversité de la classe et les besoins particuliers des élèves.		La planification met en évidence une progression des apprentissages dans la leçon et au sein de la séquence et s'intègre de manière cohérente dans la planification annuelle.		L'étudiant·e fait preuve d'une réflexion didactique et pédagogique approfondie dans le choix du scénario pédagogique. ET L'étudiant·e fait preuve d'aisance et de créativité dans ses choix pédagogiques.

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

Échelle 3					
L'étudiant·e conduit son enseignement en guidant les élèves vers des apprentissages significatifs.					
<i>Compétence 4 : concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études.</i> <i>Compétence 7 : adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.</i>					
F	E		C		A
		D		B	
	L'étudiant·e conduit la leçon de manière à favoriser l'enrôlement des élèves et la structuration des apprentissages. ET L'étudiant·e régule son enseignement en fonction des informations prises concernant les apprentissages (processus et résultats) des élèves.		L'étudiant·e régule son enseignement en soutenant l'apprentissage de tous les élèves par ses interventions différenciées.		L'étudiant·e rend compte des régulations opérées, et les justifie didactiquement et pédagogiquement, notamment en référence au plan d'études et aux effets de ses interventions sur les apprentissages des élèves.

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

Échelle 4	L'étudiant·e fournit aux élèves des rétroactions pertinentes.				
	<i>Compétence 5 : évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves.</i>				
F	E		C		A
		D		B	
	Les rétroactions de l'étudiant·e permettent à chaque élève de se situer dans sa progression.		Les rétroactions de l'étudiant·e visent une prise de conscience par les élèves de leurs forces et de leurs faiblesses pour soutenir leur progression.		Les rétroactions de l'étudiant·e permettent à l'élève d'analyser sa performance et réguler ses apprentissages dans une visée d'autonomie.

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

Échelle 5		Les évaluations sommatives des apprentissages des élèves sont pertinentes et cohérentes en regard des éléments prescrits et de l'enseignement.			
<i>Compétence 5 : évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves.</i>					
F	E		C		A
		D		B	
	L'étudiant·e élabore ses évaluations sommatives en respectant l'alignement curriculaire jusqu'à la notation. ET Pour chaque évaluation sommative, il·elle en communique les critères, s'assure de leur compréhension et procède à une évaluation rigoureuse.		L'étudiant·e varie les formes d'évaluation des apprentissages des élèves. ET L'étudiant·e utilise l'évaluation sommative pour réguler son enseignement et les apprentissages des élèves.		L'étudiant·e analyse sa démarche d'évaluation sommative notamment en regard des contraintes contextuelles et rend compte des choix opérés.

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

Échelle 6		L'étudiant·e crée des conditions de travail favorables aux apprentissages et à la socialisation de tous les élèves.			
<i>Compétence 6 : planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.</i> <i>Compétence 7 : adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.</i>					
F	E	D	C	B	A
	L'étudiant·e contribue activement à maintenir un cadre favorable aux apprentissages. ET Il·elle s'affirme avec bienveillance et respect.		L'étudiant·e choisit et varie les modalités de travail qui permettent à tous les élèves de s'impliquer en fonction des contenus et des objectifs poursuivis (dont notamment la coopération). ET Il·elle repère et analyse des obstacles qui nuisent à la socialisation ou aux apprentissages des élèves.		L'étudiant·e anticipe des obstacles potentiels à des conditions de travail favorables, et agit en conséquence.

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

Échelle 7		Les outils pour l'enseignement (tableaux, TICE, moyens d'enseignement, fiches...) sont utilisés à bon escient relativement aux apprentissages visés.			
<i>Compétence 8 : intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement et d'apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.</i>					
F	E	D	C	B	A
	<p>Les informations présentées sont clairement lisibles, visibles ou audibles pour tous les élèves.</p> <p>ET</p> <p>L'étudiant-e utilise de manière pertinente les différents outils à disposition en fonction des objectifs et des phases d'enseignement.</p>		<p>Son aisance dans la maîtrise pédagogique et technique des outils à disposition permet à l'étudiant-e d'utiliser les plus adaptés aux situations d'apprentissage.</p>		<p>L'étudiant-e est attentif-ve à l'usage et à l'appropriation des outils et des démarches par les élèves pour progresser.</p>

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

Échelle 8		L'étudiant-e développe la dimension collaborative de son travail avec les partenaires internes et externes à l'école.			
<i>Compétence 9 : travailler à la réalisation des objectifs éducatifs de l'école avec tous les partenaires concernés. Compétence 10 : coopérer avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation de tâches favorisant le développement et l'évaluation des compétences visées.</i>					
F	E		C		A
		D		B	
	L'étudiant-e distingue les différents partenaires de l'école, leurs ressources et leur fonction respective. ET Il-elle identifie les collaborations souhaitables pour son enseignement.		Lorsque des occasions de collaborer se présentent, l'étudiant-e les saisit pour renforcer la coopération avec les partenaires concernés.		L'étudiant-e initie et établit des collaborations avec les partenaires concernés en fonction des besoins identifiés.

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

Échelle 9		Les interventions orales de l'étudiant·e et ses messages écrits sont pertinents pour son enseignement et pour la communication avec ses divers partenaires scolaires.			
<i>Compétence 11 : communiquer de manière claire et appropriée dans les divers contextes liés à la profession enseignante.</i>					
F	E		C		A
		D		B	
	<p>Les communications orales et écrites de l'étudiant·e respectent un registre de langue adapté à la situation, ainsi que les règles et usages de la langue d'enseignement.</p> <p>ET</p> <p>Lorsqu'il s'agit d'une communication adressée aux élèves, l'étudiant·e l'adapte à leurs capacités.</p>		L'étudiant·e utilise un vocabulaire riche et précis, et définit les mots potentiellement nouveaux.		L'étudiant·e s'exprime avec clarté et aisance dans tous les contextes observés liés à la profession enseignante.

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

Échelle 10	L'étudiant·e s'engage dans la profession et dans les relations avec autrui en accord avec les cadres réglementaires, déontologiques et éthiques.	
	<i>Compétence 3 : agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.</i>	
	Échoué	Réussi
	<p>Sont entre autres considérés comme incompatibles avec le respect des cadres réglementaires, déontologiques et éthiques de la profession :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des manquements au devoir de surveillance ; - des manquements à la sécurité physique et affective (dévalorisation, discrimination...) des élèves ; - des absences injustifiées ; - le non-respect du cadre réglementaire ; - le non-respect des lois sur la protection de la personnalité, du droit d'auteur, du droit à l'image... ; - des propos inappropriés ; - ... 	<p>Sont entre autres attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un comportement responsable auprès des élèves ; - une prise en compte respectueuse et bienveillante des élèves, de leurs familles et des partenaires de l'école ; - le respect des cadres réglementaires et déontologiques de la profession ; - une implication critique et constructive dans les réalisations de la classe et de l'école ; - des interventions visant à renforcer des valeurs comme la justice, le respect, l'estime de soi, ainsi que le sentiment de compétence ; - ...

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s